



Conseil de  
l'Union européenne

095002/EU XXVII.GP  
Eingelangt am 25/03/22

Bruxelles, le 25 mars 2022  
(OR. en)

7398/22

CSDP/PSDC 158  
CFSP/PESC 401  
EUMC 96  
MAMA 48  
RELEX 378  
CONUN 66  
CSC 112  
EUNAVFOR MED 8  
PSC DEC 7

## ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

---

Objet: DÉCISION DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ concernant la nomination du commandant de la force de l'Union européenne pour l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) et abrogeant la décision (PESC) 2021/1748 (EUNAVFOR MED IRINI/2/2022)

---

**DÉCISION (PESC) 2022/...**  
**DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ**

**du ...**

**concernant la nomination du commandant de la force de l'Union européenne  
pour l'opération militaire de l'Union européenne  
en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI)  
et abrogeant la décision (PESC) 2021/1748  
(EUNAVFOR MED IRINI/2/2022)**

LE COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 38,

vu la décision (PESC) 2020/472 du Conseil du 31 mars 2020 relative à une opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI)<sup>1</sup>, et notamment son article 8, paragraphe 2,

---

<sup>1</sup> JO L 101 du 1.4.2020, p. 4.

considérant ce qui suit:

- (1) Le 31 mars 2020, le Conseil a adopté la décision (PESC) 2020/472 qui a créé et lancé une opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI), sous le commandement du contre-amiral Fabio AGOSTINI en tant que commandant de l'opération de l'Union européenne.
- (2) En vertu de la décision (PESC) 2020/472, le Conseil a autorisé le Comité politique et de sécurité (COPS) à prendre des décisions concernant la nomination du commandant de la force de l'Union européenne pour l'EUNAVFOR MED IRINI.
- (3) Le 28 septembre 2021, le COPS a adopté la décision (PESC) 2021/1748<sup>1</sup> portant nomination du contre-amiral Michail MAGKOS en tant que commandant de la force de l'Union européenne pour l'EUNAVFOR MED IRINI.
- (4) Le 14 mars 2022, les autorités militaires italiennes ont proposé la nomination du capitaine de vaisseau Fabrizio RUTTERI pour succéder au contre-amiral Michail MAGKOS en tant que commandant de la force de l'Union européenne pour l'EUNAVFOR MED IRINI à partir du 1<sup>er</sup> avril 2022. Ces autorités ont indiqué que le capitaine de vaisseau Fabrizio RUTTERI serait promu contre-amiral dès sa nomination en tant que commandant de la force de l'Union européenne.

---

<sup>1</sup> Décision (PESC) 2021/1748 du Comité politique et de sécurité du 28 septembre 2021 concernant la nomination du commandant de la force de l'Union européenne pour l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) et abrogeant la décision (PESC) 2021/561 (EUNAVFOR MED IRINI/4/2021) (JO L 350 du 4.10.2021, p. 7).

- (5) Le 16 mars 2022, le Comité militaire de l'Union européenne a appuyé la recommandation faite par les autorités militaires italiennes.
- (6) Il convient de prendre une décision concernant la nomination du contre-amiral Fabrizio RUTTERI.
- (7) Il y a lieu d'abroger la décision (PESC) 2021/1748.
- (8) Conformément à l'article 5 du protocole n° 22 sur la position du Danemark annexé au traité sur l'Union européenne et au traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, le Danemark ne participe pas à l'élaboration et à la mise en œuvre des décisions et actions de l'Union qui ont des implications en matière de défense,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

*Article premier*

Le contre-amiral Fabrizio RUTTERI est nommé commandant de la force de l'Union européenne pour l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) à partir du 1<sup>er</sup> avril 2022.

*Article 2*

La décision (PESC) 2021/1748 (EUNAVFOR MED IRINI/4/2021) est abrogée.

*Article 3*

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Elle s'applique à partir du 1<sup>er</sup> avril 2022.

Fait à ..., le

*Par le Comité politique et de sécurité*

*Le président*

---